



**Agent d'entretien des espaces verts-espaces naturels,  
des cimetières et du stade.**

Nature du poste

**Assurer l'entretien des espaces verts et espaces naturels de la commune, des cimetières, du stade : entretien des gazons, des arbustes, des haies, du fleurissement, des zones stabilisées et des équipements rattachés à ces aménagements.**

Liens hiérarchiques et fonctionnels

Maire  
Directrice Générale des services  
Adjoint aux travaux  
Responsable des services techniques

Vos missions

Réaliser les travaux de plantations, de taille et d'entretien du patrimoine vert et naturel de la commune, comprenant le fleurissement et le désherbage chimique et manuel des zones d'accompagnement.  
Réaliser les travaux d'entretien des cimetières, désherbage, évacuation des déchets.  
Réaliser l'entretien du stade, tonte, taille, traçage des terrains et ménage des vestiaires.  
Tonte et fauchage des zones engazonnées ou enherbées.  
Arrosage des plantations saisonnières – bacs et fleurissement aérien.  
Ramassage des feuilles.  
Participer ponctuellement aux missions plus générales des services municipaux.

Les compétences et exigences requises

Savoir-faire

Connaissance des végétaux

Entretien courant du matériel utilisé

Etre titulaire du certificat « certiphyto » si possible

Etre titulaire du permis B si possible

Savoir-être

Discrétion professionnelle  
Capacité à travailler en équipe  
Volontaire pour suivre des formations

Conditions d'emploi

Veiller au bon entretien du matériel utilisé  
Savoir rendre compte au responsable du service  
Alerter de tout problème constaté sur le territoire de la commune  
Port de vêtements professionnels et des équipements de protection individuelle obligatoires  
Respect des règles d'hygiène et de sécurité associées à l'utilisation des matériels, des produits phytopharmaceutiques et au travail sur la voie publique.

Ces travaux pouvant être fortement augmentés par les saisons, ils bénéficient ponctuellement du renfort de l'équipe des services techniques

**Les horaires de travail** s'inscrivent : du lundi au vendredi de 8H00 à 12h00 et de 14H00 à 17H00, et pendant la période d'arrosage (avril à septembre) un agent effectue 2 jours par semaine une journée continue de 6H00 à 13H00.

Les travaux d'entretien des espaces verts et espaces naturels, du stade et des cimetières s'effectuent au regard d'un planning hebdomadaire établi par le responsable du service.

**Le contrat de travail** proposé est un contrat de durée déterminée pour 1 an

La rémunération sera indexée sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale au premier échelon du grade d'Adjoint Technique Territorial, soit à l'indice brut 347 pour un salaire mensuel de 1 522,96 euros brut.

**Réponse souhaitée d'ici le 16 février 2018**

**Un CV et un courrier de motivation à adresser à « Monsieur le Maire de Castillon-la-Bataille ».**

**Ces documents sont à amener en main propre en mairie au service RH, ou par voie postale « Mairie de Castillon-la-Bataille – 25 place Turenne – 33 350 Castillon-la-Bataille », ou par mail : [ressourceshumaines@castillonlabataille.fr](mailto:ressourceshumaines@castillonlabataille.fr).**

**Date d'embauche au plus tôt**